

# APPEL À COMPAGNONNAGE POUR 2024

© Christophe Raynaud de Lage



AUTOMNE 2023  
SEPT-NOV

**AU CIRQUE LILI**  
AVEC LA COMPAGNIE JÉRÔME THOMAS

# APPEL À COMPAGNONNAGE POUR 2024

En préfiguration d'un dépôt de dossier **compagnonnage** en **2024**, la **Compagnie Jérôme Thomas** vous accueille en résidence au **Cirque Lili** pour travailler à un partenariat avec elle.

## INTRODUCTION

Riche d'une première expérience de compagnonnage avec le Projet Faille en 2020 (Léa Leprêtre, Johannes Holm Veje, Mart.he Richard ; 30ème promotion du CNAC), la Compagnie Jérôme Thomas souhaite reconduire ce dispositif avec une nouvelle équipe artistique émergente.

Parallèlement à ses propres créations et à son travail d'interprète, Jérôme Thomas a transmis sa pratique tout au long de son parcours et a donné de nombreux workshops en France et à l'étranger. Il est en lien régulier depuis 20 ans avec les écoles supérieures, le CNAC et l'Académie Fratellini.

La transmission est encore et toujours au cœur du projet de la compagnie.

Le compagnonnage est un dispositif mis en place par le Ministère de la Culture qui a pour but de favoriser la transmission et l'insertion professionnelle au sein des compagnies de théâtre, marionnettes et du répertoire cirque.

Il permet d'accompagner de jeunes auteur.ices en début de parcours professionnel ou pour franchir une étape au cours de celui-ci grâce à une collaboration privilégiée avec une équipe artistique confirmée, une compagnie conventionnée par l'État. Cette étape dépend des besoins et possibilités de l'équipe et de la compagnie accueillante. Elle est basée sur la transmission, l'accompagnement et doit faire l'objet d'un projet de partenariat co-construit.

Dans l'objectif de construire le futur compagnonnage (dépôt du dossier en février 2024), la Compagnie Jérôme Thomas propose à l'équipe qui sera retenue, une première résidence de création de 5 jours au Cirque Lili à Dijon.

Cet appel à compagnonnage s'adresse aux artistes/auteur.ices émergents ou collectifs émergents, sortant récemment d'une école nationale ou internationale.

# NOUS

## LA COMPAGNIE

ARMO (Atelier de Recherche en Manipulation d'Objets) / Compagnie Jérôme Thomas a été fondée en Bourgogne en 1992. Jérôme Thomas en est le directeur artistique depuis sa création et l'a codirigée avec Agnès Célérier de 2000 à 2020. Catherine Mongin a rejoint la compagnie en octobre 2019 en tant qu'administratrice.

Longtemps associée à L'Arc, scène nationale Le Creusot, qui fut jusqu'en 2000 à la fois son lieu de résidence et son fidèle co-producteur, son siège social est désormais établi à Dijon (depuis 2004). La compagnie est en convention avec la DRAC-Bourgogne-Franche-Comté, Ministère de la Culture et de la Communication depuis 1999 et en Convention triennale avec le Conseil Régional de Bourgogne depuis 2008. De 2016 à 2019, la Compagnie a été reconnue Compagnie et Ensemble à Rayonnement National et International par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Au cours de son histoire, la Compagnie a eu des rapports privilégiés avec plusieurs lieux dont le Cirque-Théâtre d'Elbeuf, Pôle national des arts du cirque – Haute Normandie, La Passerelle, Scène nationale des Alpes du Sud-Gap, de 1995 à 2003 le Théâtre 71, Scène Nationale de Malakoff, le Sirque, Pôle National des Arts Du Cirque de Nexon, en Nouvelle Aquitaine (Jérôme Thomas est artiste associé jusqu'à fin 2018) et le Cirque Jules Verne, Pôle national Cirque et Arts de la Rue d'Amiens. Agora, Centre culturel PNAC Boulazac-Aquitaine a accueilli et coproduit deux créations en résidence (Rain/Bow et Ici.).

À ce jour cinq créations de la Compagnie ont reçu l'aide à la création cirque : *Cirque Lili* (2001) *Rain/Bow arc après la pluie* (2005), *Libellule et Papillons !!* (2008), *FoResT* (2013), *Hip 127*, *la Constellation des cigognes* (2016). Les tournées à l'étranger ont souvent reçu le soutien de l'AFAA, puis Cultures France et Institut Français.

## LA COMPAGNIE DE 2019 À AUJOURD'HUI :

La compagnie Jérôme Thomas est composée de 4 personnes. Jérôme Thomas, directeur artistique ; Catherine Mongin, Administratrice ; Charlotte Blin, chargée de production et de communication ; Dominique Mercier-Balaz, Régisseur général.

Nous déployons un projet artistique autour de 4 axes ; La production/diffusion de nos créations, le projet Cirque à l'Hôpital, l'accompagnement d'artistes émergents/le soutien à la création et enfin la transmission. Tout cela en s'appuyant sur la présence forte du chapiteau du Cirque Lili, Lieu d'Art et Essai. A ce jour, Chair et Os a été créée en juin 2022 sous le Cirque Lili et Assis sera la prochaine création de la compagnie, en 2023, également sous le Cirque Lili.

Ces 4 axes sont portés par la résilience écologique. La compagnie est à l'initiative avec plusieurs compagnies régionales de la Charte écologique Not'pom détaillant un certain nombre de préconisations pour adapter nos modes de fonctionnement au défi de la crise climatique. Et à ce titre, elle participe au réseau de Bourgogne Franche Comté, Nous sommes ressources\* et nous sommes adhérents à l'Association ARVIVA Arts Vivants, Arts durables.

## JÉRÔME THOMAS

Jongleur d'abord formé au cirque avec Annie Fratellini et au cabaret, il s'orienta très tôt vers le jazz et collabora avec de nombreux musiciens : Bernard Lubat, Carlo Rizzo, Marc Perronne, Pascal Lloret, Alfred Spirli, Jacques Higelin, l'ARFI, Trio Bravo, Andy Aimler, ensemble Aleph, Michel Portalet et bien d'autres. Ces rencontres l'orientèrent vers une pratique de l'improvisation. Après avoir créé *Artrio* (1988) avec Jean-Paul Autin et Carlo Rizzo, il interpréta *Extraballe* (1990) un solo en collaboration avec le chorégraphe Hervé Diasnas, puis *Kulbutu* (1991), une création collective.

Il est le directeur artistique de ARMO (Atelier de Recherche en Manipulation d'Objets)/Cie Jérôme Thomas depuis sa création en 1992. La Compagnie produit plusieurs spectacles entre 1995 et 2000 dont *Hic Hoc, Amani Ya Bwana, 4...*, *Qu'on en finisse* une bonne fois pour toutes avec... lxBE. Cirque Lili ramena Jérôme Thomas au cirque en 2001. Il créa ensuite *Milkday* au Théâtre 71 - Malakoff en 2003, puis *Pong* avec le mime suisse Markus Schmid (Sujets à Vif - SACD - Festival d'Avignon). *Rain/Bow*, arc après la pluie, ballet jonglé pour dix artistes fut créé en 2006.

En même temps que ces pièces écrites, Jérôme Thomas poursuit ses recherches sur l'improvisation et la relation entre jonglage et musique, et interprète son duo avec Jean-François Baëz dans le monde entier. En 2013, il crée *FoResT*, sous le chapiteau de la compagnie, avec la musique de Jean-François Baëz.

En 2014, il met en scène avec la collaboration de Martin Palisse, le spectacle de fin d'études de la 26ème promotion du CNAC *Over the Cloud*. En 2015, il interprète la pièce d'Henry Fourès pour jongleur et sextuor *Dels dos Principis* créée à Strasbourg au festival Musica, produite par L'Ircam et La Cie Jérôme Thomas. En 2016, *Hip 127 la Constellation des Cigognes*, pièce pour 7 jongleurs et une artiste lyrique, a été créé à l'Opéra de Limoges avec l'orchestre de l'Opéra. La musique est de Roland Auzet, la mise en scène et la chorégraphie de Jérôme Thomas et Martin Palisse. En octobre 2017, *Magnétic*, pièce pour quatre jongleuses, inspirée de HICest créé à Dijon avec la musique et les vidéos du compositeur Wilfried Wendling (*la Muse en Circuit*). 2018 sera l'année de création de *i-Solo*, qui renouvelle son approche de la scène et de *Dans la Jongle des mots*, où il jongle sur des poèmes de Christophe Tarkos, tous les deux mis en scène par Aline Reviraud. En 2021, il crée *Dansons sur le malheur*, oeuvre chorégraphique et jonglistique pour deux interprètes féminines. Enfin, Jérôme Thomas crée *Chair et Os* (2022), qui traite de la délicate relation de l'Homme avec l'Animal.

Jérôme Thomas a été membre du Comité d'honneur de l'Année du Cirque en 2001. Il a reçu en 2003 le prix SACD pour les Arts du Cirque et a été élu en 2009 et 2015 en tant qu'Administrateur délégué - Arts du Cirque à la SACD. En 2021 et en 2022, il a été coopté par le Conseil d'administration pour représenter le cirque au sein de la Commission d'action culturelle et de la Commission spécialisée spectacle vivant de la SACD.

# NOTRE LIEU

## LE CIRQUE LILI, UN LIEU D'ART ET ESSAI

Le chapiteau de la Compagnie, construit en 2001, a été conçu par Gilles Audejean pour le spectacle Cirque Lili, qui fut joué plus de 300 fois en France et à l'étranger.

Depuis 2010, le chapiteau-manège a été remonté en Côte d'Or et a été rénové par la Compagnie. Ces dernières années, il fut prêté régulièrement à des associations culturelles, La Fact à Vitteaux (21), l'Association CirQ'onflex à Dijon (21), ainsi qu'à l'Académie Fratellini à Saint-Denis (93) de 2015 à 2020.

Il a été installé en décembre 2020, à Dijon, dans le parc du Centre Hospitalier La Chartreuse à l'occasion d'un projet "Cirque à l'Hôpital". L'idée de ce projet est de mettre en œuvre une rencontre entre des personnes atteintes d'handicaps psychiques et le cirque, de confronter ces personnes à la création artistique et de permettre aux patients de réinvestir positivement leurs imaginaires. S'appuyant sur la présence du chapiteau Cirque Lili dans le parc de l'Hôpital, la compagnie met en place des ateliers de pratiques artistiques destinés à tous les patients de l'Hôpital.

Au-delà des actions proposées aux usagers du Centre Hospitalier La Chartreuse, le Cirque Lili est aussi un lieu d'Art et Essai, véritable ancrage territorial de la compagnie.

Le Cirque Lili est un lieu de soutien à la création en général, il accueille des résidences d'artistes de tout horizon et un lieu de soutien au cirque contemporain en particulier.

La Compagnie Jérôme Thomas participe à la structuration de Rayon C, plateforme de soutien au cirque en Bourgogne-Franche-Comté coordonnée par CirQ'onflex et Artis sur proposition de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté. Elle regroupe plusieurs lieux de résidence et de diffusion de la région.

Enfin, le Cirque Lili est un lieu de transmission pour la pratique jonglistique, il accueille des projets d'EAC (Education Artistique et Culturelle) et une programmation succincte de spectacles.



## CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

En préfiguration de ce **compagnonnage plateau** (dépôt du dossier en février 2024), nous proposons à l'équipe retenue, une première résidence de création de 5-6 jours au Cirque Lili à Dijon. Cette résidence s'articulera autour d'une rencontre artistique avec Jérôme Thomas, et sera aussi l'occasion d'élaborer le dossier de compagnonnage ensemble.

### CONDITIONS D'ACCUEIL

**Durée** : 5 ou 6 jours

**Calendrier** : Septembre-octobre-novembre 2023

Prise en charge des salaires, de l'hébergement, des transports et des repas pour 2 personnes ou 3 personnes maximum

## VOUS

Cet appel à compagnonnage s'adresse aux **artistes/auteur.ices émergents ou collectifs émergents, sortant d'une école nationale ou internationale** (Académie Fratellini – Saint-Denis, Ecole Nationale des Arts du Cirque – Rosny-sous-Bois, Esacto Lido - Toulouse, Centre National des Arts du Cirque – Chalons-en-Champagne), **toutes disciplines et registres confondus**.

Nous porterons une attention particulière aux artistes/équipes sensibles aux questions de **transition écologique et développement durable**.

## VOTRE PROJET

Votre projet peut être d'ores et déjà bien construit ou seulement aux prémises, vous n'avez pas forcément besoin d'avoir une structure juridique et administrative.

## **MODALITÉS DE SÉLECTION**

Nous faire parvenir un **dossier artistique** ou **des éléments** qui présentent votre projet de création (biographie, démarche artistique, visuels de l'univers artistique, calendrier de création (en fonction de l'avancement de votre projet), partenaires éventuels...), ainsi que tout document qui nous permettra de mieux vous connaître (documents vidéo, photos, liens web).

A l'issue de cet envoi, l'équipe sera invitée à venir nous rencontrer au Cirque Lili, le temps d'une journée au mois de **septembre 2023**.

Durant cette journée, le matin, nous organiserons une **rencontre** avec vous / votre équipe et un temps de discussion pour nous présenter votre travail. L'après-midi sera consacré à un temps **artistique** et une **présentation de votre travail scénique** pourra être envisagée.

**Les candidatures sont à envoyer par mail à administration@jerome-thomas.fr avant le 30 avril 2023.**

**Réponse de la première sélection début juin 2023**

**Renseignements auprès de Catherine Mongin : 06 81 52 45 25 ou par mail à administration@jerome-thomas.fr**

